

Le Pouliguen mag'

P.7 FOCUS SUR LA CITOYENNETÉ

P.10 LE POINT SUR LE BUDGET

P.14 DOSSIER "RESPIRER"

N° 30 | PRINTEMPS 2021





Pour ce nouvel édito, nous avons demandé au maire de nous apporter son éclairage sur les grands thèmes abordés dans ce nouveau numéro du Pouliguen Mag'.

Chères Pouliguenaises, chers Pouliguenais,

Rares sont devenus les moments où nous pouvons échanger tous ensemble. Beaucoup trop rares à mon goût, mais c'est le temps nécessaire pour offrir un avenir à notre commune, lui redonner l'essor et le rayonnement qu'elle mérite. Qui pourrait dire aujourd'hui, dans la période que nous traversons, que notre commune ne nous offre pas un havre de paix, bien loin de certains tumultes d'autres villes ? Ce bonheur, il nous faut le préserver. Il nous faut aussi le nourrir. Il n'y a pas un instant sans que mon équipe ou moi-même ne nous y consacrons.

Les chantiers sont importants (plan-lumière, stratégie de voirie, gestion du foncier et du bâti communal, schéma cyclable...), les champs à explorer restés pour partie vierges sont nombreux (gestion du trait de côte, environnement, projet

de territoire...). Même si mon engagement, celui des élus et des agents municipaux est constant et sans faille, il nous faut accepter de faire au fur et à mesure, dans un contexte contraignant.

Cette crise est longue pour tous, mais de tout cœur, résistez, conservez l'espoir et le sourire - il se voit même derrière le masque ! Le temps des rencontres, des moments de convivialité et de fête reviendra et nous l'apprécierons que plus et mieux, tous ensemble.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches.

Très chaleureusement,

Norbert Samama
Maire du Pouliguen



P. 5, 24 ET 25 : ZOOM SUR LA SANTÉ

« Comment ne pas parler "Santé" dans le contexte actuel ? Tout ce qui est dans nos moyens pour favoriser la vaccination de nos concitoyens, nous le faisons, et si nous étions autorisés à faire plus par la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé auxquels nous avons soumis de nombreuses propositions, nous ferions bien plus.

Je vous invite par ailleurs à répondre au questionnaire relatif à la mutuelle groupée inclus dans ce bulletin. »



P. 10 ET 11 : LE POINT SUR LE BUDGET

« Le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu. Pourtant, il faut refaire le match ! Informer, expliquer et débattre avec vous. Il est important que vous sachiez, non seulement ce que seront nos investissements de demain, leurs financements - sans augmentation d'impôts et avec un niveau d'emprunt très raisonnable - mais aussi pourquoi nous les faisons. »



P. 7 À 9 : FOCUS SUR LA CITOYENNETÉ

« Le devenir de notre territoire communal, le plan lumière, la charte du mobilier urbain, la gestion du trait de côte, le schéma cyclable... les sujets dans lesquels nous nous sommes engagés sont nombreux et vous intéressent au premier chef. C'est pour cela qu'un cycle de réunions publiques sera initié en mai, en espérant que les conditions sanitaires nous le permettent, en complément du démarrage des commissions extra-municipales et du comité des Sages. »



P. 14 À 18 : DOSSIER "RESPIRER"

« L'arrivée du printemps nous offre une bouffée d'oxygène ! Vous souvenez-vous du Pouliguen très fleuri que nous avons encore il y a plus d'une dizaine d'années ? Le premier acte du plan de fleurissement porté par toute notre équipe municipale, élus comme agents, a été lancé. J'espère qu'il vous apportera sourire et gaieté. Il ne manque plus que l'ouverture du cinéma pour compléter ce bouquet ! »

Directeur de publication : Norbert Samama • **Co-directrice de publication :** Érika Étienne • **Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Norbert Samama (p. 2-3) - Élus (p. 28-29) - Ville du Pouliguen, service communication • **Iconographie :** Ville du Pouliguen (sauf mentions particulières) • **Mise en page :** Ville du Pouliguen, service communication • **Impression :** La Mouette Communication • **Distribution :** Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales • Des exemplaires sont disponibles en mairie, au Bureau d'information touristique du Pouliguen et chez les commerçants volontaires • **Réclamations :** communication@mairie-lepouliguen.fr
N°30 - Dépôt légal avril 2021 • Tirage : 7 000 exemplaires
Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



ABONNEZ-VOUS !

Le magazine municipal paraît tous les 4 mois (janvier, avril, juillet, octobre).

La version numérique est disponible sur www.lepouliguen.fr

La version papier est distribuée dans les boîtes aux lettres des Pouliguenais.

Si vous habitez hors commune, n'hésitez pas à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie par voie postale. Pour un abonnement d'un an par exemple, envoyez 4 x 4 timbres verts (20g).

Adresse : 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen (pensez à mentionner votre nom, ainsi que l'adresse à laquelle vous voulez recevoir le magazine).

PRÉVENTION - SÉCURITÉ

DÉLINQUANCE : CHIFFRES DE 2020 EN BAISSÉ, VIGILANCE TOUJOURS EN HAUSSE

Les chiffres sont officiels, ils émanent de la commissaire de police, Cécile Dumas : une baisse conséquente de la délinquance a été observée au Pouliguen en 2020.

DÉLINQUANCE
FAITS CONSTATÉS
-21.46 %

DÉLINQUANCE
DE VOIE PUBLIQUE
-37.23 %
DES FAITS DÉLICITUEUX

DÉGRADATIONS
DÉLICITUELLES
-68.42 %

De manière générale, les atteintes aux biens ont baissé, de même que les atteintes à la personne. Le maire, Norbert Samama, et la commissaire de police restent néanmoins extrêmement prudents face à ces chiffres favorables : « Ces statistiques ont beau être établies sur une durée significative, il ne faut pas oublier que les mesures sanitaires en vigueur en 2020 ont joué un rôle. Le premier trimestre 2021 a par ailleurs connu une hausse importante des cambriolages. Restons très vigilants ». Lorsque les conditions le permettront, le souhait de l'équipe municipale, accompagnée des services de police, sera de présenter ces bilans annuels en réunion publique.

CAMBRIOLAGES SUR LA PRESQU'ÎLE :
APPEL À LA VIGILANCE

Suite à une recrudescence des cambriolages observée dernièrement sur la Presqu'île Guérandaise, le Commissariat de La Baule-Escoublac et la Ville du Pouliguen invitent chacun à la plus grande vigilance, en adoptant des mesures simples pour se prémunir de ces méfaits, y compris pour une courte absence :

- Fermer toutes les ouvertures (portes, fenêtres, portail de garage, abris de jardin, véranda...), y compris aux étages.
- Ne pas laisser d'outils ou d'échelle à

l'extérieur de la maison, qui pourraient servir aux cambrioleurs.

- Dans le cadre d'une absence plus longue, faire appel à une personne de confiance (voisin ou proche) pour relever le courrier et contrôler régulièrement les accès.
- Par ailleurs, au-delà des dispositifs contre le vol, il existe également des systèmes préventifs type éclairage avec détecteur de présence ou horloge pour simuler une présence.

Si vous vous absentez, les polices municipale et nationale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile lors de leurs patrouilles quotidiennes. C'est l'opération "Tranquillité Vacances" (formulaire d'inscription disponible sur www.lepouliguen.fr).

Contacts utiles :

- Commissariat de La Baule : appel au 17
- Police municipale du Pouliguen : 02 40 15 15 81



VACCINATION COVID-19 : 3 QUESTIONS...

AU MAIRE, NORBERT SAMAMA, ET À MARION LALOUÉ,
ADJOINTE SANTÉ, PRÉVOYANCE, SÉNIORS

**QU'AVEZ-VOUS ENTREPRIS AFIN DE
PERMETTRE AUX POULIGUENNAIS DE
SE FAIRE VACCINER ?**

Nous avons occupé tous les champs possibles pour accélérer l'accès aux vaccins. Nous avons travaillé aux côtés de la Préfecture, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), et de l'Association des Maires de France (AMF).

Très tôt, nous avons notamment proposé d'ouvrir un centre de vaccination à la salle des fêtes. Cela nous aurait permis de protéger la totalité de la population pouliguennoise en deux semaines. Malheureusement, la trop faible livraison de vaccins a remis en question cette approche.

Face à cette pénurie, et afin de répondre, malgré tout, à l'urgence pour nos personnes âgées, nous avons sollicité la Préfecture et l'ARS :

- pour bénéficier d'un numéro vert permettant de prendre rendez-vous pour les citoyens en incapacité de réserver sur Doctolib ;
- pour demander la mise en place d'un vaccibus permettant aux personnes dans l'incapacité de se déplacer d'être vaccinées dans la commune.

Ces propositions sont restées sans suite.

Ces demandes justifiées se fondaient pourtant sur le travail méticuleux du Centre communal d'action sociale (CCAS) qui a contacté la majeure partie de nos aînés de plus de 75 ans : 1223 personnes au total. Grâce à cette démarche, nous avons pu identifier plusieurs difficultés. 77 d'entre elles n'avaient aucun moyen de transport

pour aller se faire vacciner à La Baule. Elles ont alors été considérées comme prioritaires et des accompagnements en bus ont pu être effectués (dans la limite des places disponibles). Ces accompagnements vont continuer afin d'aider le plus de Pouliguennois possible. Avec l'ouverture à la vaccination aux 70-74 ans et leur prise en considération, 672 personnes ont été ajoutées à nos fichiers. Le CCAS poursuit ses actions d'information, de prises de contact et d'accès aux vaccinations, même s'il est évident que nous aimerions faire beaucoup plus.

**COMMENT VONT SE DÉROULER LES
PROCHAINS MOIS ?**

Aujourd'hui, plusieurs paramètres devraient permettre d'amplifier la vaccination :

- l'augmentation des doses (d'ici juin, elles devraient être multipliées par six) ;
- une augmentation de la vaccination en ville et une montée en charge des centres de vaccination existants (1 000 doses par semaine au centre de La Baule) ;
- la création de nouveaux centres (ouverture de un ou deux grands centres par département en capacité de réaliser 1 000 à 2 000 injections par jour).

Il faut bien sûr souligner l'engagement toujours fort des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers...) et des sapeurs-pompier. Nous n'hésiterons pas à mettre des moyens à leur disposition pour faciliter la vaccination.

QUEL EST VOTRE MESSAGE ?

La situation change tous les jours. La vérité du moment n'est pas celle du lendemain. Face à l'insuffisance du nombre de vaccins, nous ne pouvons qu'inviter à rester patients. Notre volonté est de ne pas oublier personne tant cette vaccination est importante pour sortir de la crise sanitaire que nous traversons. La vaccination doit être un acte citoyen.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

LE POULIGUEN RELÈVE LE DÉFI MARITIME ET LITTORAL DU DÉPARTEMENT

Quel avenir pour la mer et les littoraux de Loire-Atlantique ? Depuis 2016, le Département anime le « Défi maritime et littoral ». Les élus du Pouliguen ont décidé de le relever et de participer aux 9 engagements suivants :

- Développer les coopérations territoriales et stratégiques ;
- Préparer et accompagner la citoyenneté maritime ;
- Favoriser l'acquisition, le partage et la mise en réseau des connaissances ;

- Restaurer et entretenir les fonctionnalités écologiques ;
- Gérer et aménager nos espaces littoraux de manière responsable ;
- Permettre à nos territoires côtiers d'agir en faveur d'une société inclusive ;
- Placer les ports au cœur d'une maritimité affirmée et innovante ;
- Accompagner l'émergence d'un modèle nautique ;
- Accompagner nos filières vers une soutenabilité économique et écologique.

Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté, indique : « *Tous ces engagements étaient au cœur de notre programme politique. À travers eux, notre volonté est d'identifier Le Pouliguen comme étant un espace maritime résilient écologiquement, mais aussi économiquement. Cette charte doit par ailleurs être un outil de citoyenneté favorisant l'information et l'engagement de tous les usagers de la mer et du littoral* ».

LUTTER CONTRE LES DÉCHETS PLASTIQUES



Alors qu'une recrudescence de pollution liée à des déchets d'un nouveau type (lingettes, gants, mouchoirs et masques) est observée, la municipalité a souhaité agir en signant la charte « une plage sans plastique ».

Elle a ainsi pris publiquement 15 engagements, organisés autour de 3 grands volets : la sensibilisation, la prévention et le nettoyage.

Parmi ces actions : installer des bacs à marée en lien avec le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), renforcer le tri sélectif aux entrées et sorties de plages, ou encore participer à la Journée mondiale du nettoyage le 19 septembre prochain, en lien avec les partenaires locaux.

« *Nous visons la labellisation Pavillon bleu* » annonce Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté. Elle ajoute : « *Nous souhaitons transposer cette démarche, aujourd'hui ciblée sur la plage, à l'ensemble du territoire communal* ».

Retrouvez la totalité des 15 engagements sur www.lepouliguen.fr

LA VILLE CRÉE DEUX COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES : UNE PREMIÈRE

Associer les citoyens à la vie de la commune, favoriser le dialogue avec les élus, faire appel aux compétences, et plus généralement faire vivre la démocratie locale en donnant la parole aux Pouliguennais... tels sont les objectifs poursuivis par la municipalité, qui a décidé de créer deux commissions extra-municipales : l'une sur le devenir du site des Korrigans ; l'autre sur la création d'un centre culturel. Ces instances consultatives permettent d'associer les habitants à la préparation des décisions prises par le Conseil municipal. Si elles n'ont pas de pouvoir de décisions, elles nourrissent la consultation et la réflexion.



Le mot de Hervé Hogommat, adjoint à l'Urbanisme, au Logement et au Patrimoine :

« *Notre commune dispose d'un site composé de quatre bâtiments et d'un espace boisé classé. Un lieu unique laissé à l'abandon depuis bien trop longtemps. Chaque municipalité a fixé une orientation. La nôtre est claire : restituer ce site à tous les Pouliguennais. Plusieurs projets seront à l'étude (Maison de la Mer et des Océans, résidence d'artistes et d'écrivains, Maison du bien-être en lien avec l'Institut de Cancérologie de l'Ouest, ou encore la création de logements intergénérationnels)* ».

Pour participer, envoyez votre candidature par courrier en mairie (17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen) **avant le 1^{er} juin**. Pensez à préciser vos motivations, votre intérêt pour le devenir du site des Korrigans, ainsi que vos compétences et expériences en lien avec ces projets.

À noter : merci de bien vouloir préciser au dos de l'enveloppe [Acte de candidature - Commission extra-municipale "Site des Korrigans"].



Le mot de Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique, et au Multimédia :

« *Notre commune envisage la réalisation d'un centre culturel susceptible d'accueillir une programmation culturelle à l'année. Cet espace, principalement dédié aux spectacles des arts vivants, est un des projets structurants de la Ville.* »

Pour participer, envoyez votre candidature par courrier en mairie (17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen) **avant le 1^{er} juin**. Pensez à préciser votre intérêt pour la création de ce centre culturel, ainsi que vos compétences et expériences en lien avec une telle réalisation. À noter : merci de bien vouloir préciser au dos de l'enveloppe [Acte de candidature - Commission extra-municipale "Centre culturel"].

Ces commissions sont ouvertes à toute personne âgée de plus de 18 ans, familière de l'objet de ladite commission, et disposée à accorder du temps à la réflexion collective.

LE POULIGUEN

trajectoire 2030



« Depuis plusieurs mois, sans relâche et avec conviction, les équipes travaillent à mettre en musique le devenir de notre commune. Cinq grands axes sont envisagés. »



Notre volonté est :

- de mener une démarche de projet concertée avec les instances communales (commissions extra-municipales, comité des sages...) et les concitoyens ;
- de mettre en place des temps d'échanges spécifiques (ateliers participatifs thématiques : circulation, espaces verts...).

Cette démarche de participation et de concertation souffre aujourd'hui de l'impossibilité de se réunir en raison de la crise sanitaire, mais il devient impératif d'informer, d'expliquer et d'échanger "en direct".

Plusieurs réunions publiques, portant sur trois thématiques distinctes, seront programmées à partir de mai et jusqu'en septembre : finances et projets, état des lieux et ateliers participatifs, projet de territoire. Les dates précises seront annoncées prochainement.

« Bien entendu, si les conditions sanitaires ne s'amélioraient pas, nous nous adapterions comme chacun d'entre nous le fait depuis plus d'un an ; des solutions alternatives seraient alors proposées. »

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les projets majeurs :

- anticiper le décret dit « tertiaire »* et entreprendre des économies d'énergie ;
- mettre en valeur, protéger et développer des espaces boisés et des sites remarquables ;
- mener une stratégie locale de gestion du trait de côte ;
- mettre en œuvre un plan d'actions environnementales.

« La valorisation du cadre de vie s'appuiera sur la présence de la nature en ville, la préservation des espaces paysagers et la protection de notre patrimoine »

LE LOGEMENT

Les projets majeurs :

- densifier la ville de manière raisonnée

Les objectifs :

- favoriser l'accès au logement à titre principal ;
- permettre l'arrivée de jeunes et de familles ou leur maintien ;
- répondre aux problématiques spécifiques du territoire : logements saisonniers, logements intergénérationnels et inclusifs.

« Il s'agira de proposer des opérations urbaines pertinentes sur le plan architectural, environnemental et paysager, tout en répondant aux enjeux démographiques et urbains »

en la reconstruisant sur elle-même ;

en optimisant les opportunités foncières ;

en participant à la qualité de vie.

LA REVITALISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE ET DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Les projets majeurs :

- créer un pôle tertiaire entreprises et artisanat ;
- accueillir une pépinière d'entreprises ;
- améliorer les espaces publics de nos centres économiques ;
- favoriser les espaces de co-working ;
- activer des outils pertinents : foncière commerce**, droit de préemption commercial.

LA POLITIQUE DE SANTÉ

Les projets majeurs :

- prendre en compte la santé dans différents domaines : le sport, le logement... ;
- contribuer au développement de la télémédecine ;
- participer à la prévention cancérologie par la mise en place d'un centre de bien-être.

« Il nous faut avoir une gestion qualitative des mobilités douces, penser aux circulations multimodales, aux continuités cyclables et à l'accessibilité, tout en gérant l'offre de stationnement. »

LA GESTION DES MOBILITÉS DOUCES ET DES ESPACES PUBLICS

Les projets majeurs :

- élaborer un plan de déplacement urbain, un schéma cyclable communal en lien avec le schéma intercommunal ;
- réaliser une charte du mobilier urbain ;
- mettre en place un plan-lumière ;
- s'engager dans une démarche de "Smart City" (ou "Ville intelligente").

*Le décret tertiaire paru dans la loi de Transition énergétique prévoit une réduction de 40 % des consommations énergétiques en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 (avec pénalités en cas de non-respect).

**Le terme de foncière commerciale désigne une structure financière spécialisée dans la gestion locative de surfaces à vocation commerciale.

INVESTISSEMENTS : PROSPECTIVE 2021 - 2026



Didier BRULÉ
Adjoint aux finances

L'analyse financière prospective a été conçue selon cinq principes : respect des engagements, pragmatisme, prudence, efficacité et sauvegarde.

Selon ces principes et selon les hypothèses de financement, la capacité d'investissement de la commune s'élève à 15 millions d'euros sur la période 2021-2026.



LES DÉPENSES RÉCURRENTES

Une analyse des besoins et les différents diagnostics réalisés sur l'état de la commune ont montré la nécessité de consacrer une enveloppe annuelle d'un million d'euros pour les dépenses récurrentes de remise en état d'infrastructures ou de renouvellement de matériels concernant les voiries, les bâtiments, les réseaux, les espaces verts ou encore le parc automobile.

Adaptation des infrastructures actuelles (2020-2022)

Réhabilitation du clocher de l'église 660 000 €	Réhabilitation de la salle A. Ravache 320 000 €	Réhabilitation énergétique V. Hugo 1 170 000 €	Adaptation de l'espace petite enfance 120 000 €	Matériels festivités et jeux extérieurs 90 000 €
Adaptation infrastructures sportives 75 000 €	Fin des travaux du Centre technique 150 000 €	Création médiathèque (+ Microfolies) 1 170 000 €	Aménagement site Korrigans (à partir de 2024) 2 200 000 €	Création Centre culturel (fin de mandat) 3 400 000 €

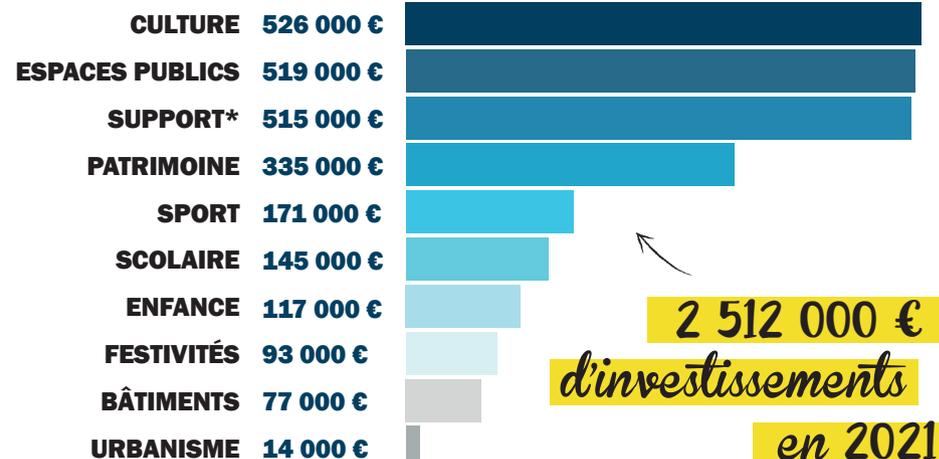
Grands projets de campagne (2022-2026)

TAXE DE SÉJOUR : UNE NOUVELLE PLATEFORME DE DÉCLARATION UNIQUE

Dans le cadre de la modernisation des recettes de la commune, le recouvrement de la taxe de séjour évolue. Les hébergeurs du Pouliguen disposeront dorénavant d'un portail de télédéclaration unique. Les coûts d'acquisition pour cette plateforme, de formation et de fonctionnement sont mutualisés avec les communes de Mesquer et de Piriac-sur-Mer, et avec l'assistance de Cap Atlantique.

Didier Brulé, adjoint aux Finances, indique : « Auparavant, le repérage des loueurs et des meublés était effectué de manière empirique par la police municipale et les régisseurs. Cette nouvelle procédure devrait réguler le marché. L'instauration de la télédéclaration permettra de garantir une politique touristique plus efficace ».

INVESTISSEMENTS : ZOOM SUR 2021



La carte des projets phares



« La Ville n'augmentera pas les taux d'imposition communaux des taxes d'habitation et foncière durant cette mandature et gèrera avec rigueur (capacité d'autofinancement préservée, endettement contrôlé), tout en investissant. »
Norbert Samama

*Support : ateliers municipaux, véhicules et engins, logiciels de voirie et de gestion technique, remplacement sucettes et vitrines, mobilier urbain, éclairage, voirie

Insolite



Le 11 février dernier, Le Pouliguen se réveillait sous la neige... L'album photos a enregistré 323 "likes" sur Instagram et 294 sur Facebook. Il a été partagé 119 fois.

Fiers de nos artisans



La boulangerie Ap'Araud (bd de l'Atlantique), tenue par Morgan et Caroline Glomot, s'est vue remettre trois prix par la Fédération des Artisans Boulangers Pâtisseries : la médaille d'or départementale pour la galette briochée et les médailles d'argent départementale et régionale pour la galette frangipane.

Sur le terrain



Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a dû être annulée et remplacée par un colis de bienvenue livré à domicile par les élus. Encore bienvenue à tous les nouveaux Pouliguennais !

« Nous demandons la réouverture des salles de cinéma. Notre salle d'art et d'essai nous ferait un bien immense durant cette période. Le protocole sanitaire proposé par l'équipe de Ciné'Phare est tout à fait pertinent » ont déclaré les élus.



#OUVREZ LES CINÉMAS

Mi-mars, le maire, Norbert Samama, et Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique, étaient aux côtés de l'équipe du Cinéma Pax, dans le cadre de l'opération nationale #OuvrezLesCinemas

« Parce que nous croyons à notre mission d'intérêt général, nous souhaitons ouvrir nos portes : pour accueillir, montrer des films et jouer notre rôle de passeur » ont indiqué Jean-François Coyon, président de l'association Ciné'Phare, et Philippe Arnera, programmeur de la salle.

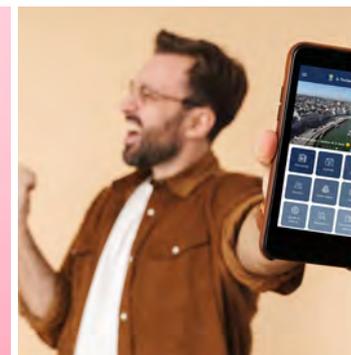
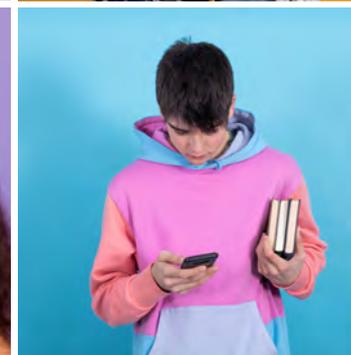
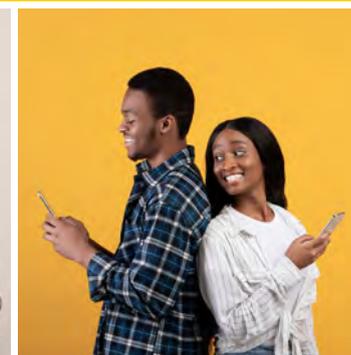
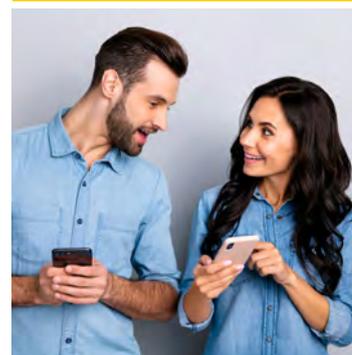
« Votre succès est important ; il fait rayonner le talent de nos artisans. Nous avons des commerces de qualité au Pouliguen et il faut le faire savoir ! » a indiqué Nathalie Bodelle, déléguée au Commerce.



L'application officielle de la Ville du Pouliguen

PROCHAINEMENT DANS VOTRE POCHE

SIGNALEMENT | AGENDA | ACTUS | ANNUAIRE DES COMMERÇANTS | ESPACE ASSOCIATIONS | INFOS PRATIQUES



RESPIRER

Le printemps est là... À vélo, à pied, sur un terrain de sport, le temps nous est donné de profiter de l'air marin. Voici quelques idées de pratiques extérieures.



**GRANDE CÔTE :
PISTE RÉNOVÉE**

La piste cyclable de la Grande Côte est désormais entièrement rénovée ! La couche d'enrobé coloré, qui présentait de nombreuses aspérités, a été renouvelée. Les travaux ont été pris en charge par Cap Atlantique pour un montant de 180 000 € HT. Le chantier a été mené sur 3 ans. Chaque année, 230 000 utilisateurs en moyenne utilisent la piste.

BB



Frédéric
DOUNONT

Adjoint à la Vie associative et sportive, au Handicap et aux Mobilités

Maintenant que la piste de la Grande Côte est rénovée, nous voulons permettre aux habitants, comme aux visiteurs, de profiter pleinement, en toute sécurité et en toute liberté, de ce cadre exceptionnel, à l'occasion d'une matinée par mois sans voitures. Les modes de transport que nous choisissons ont un impact sur l'environnement. Ces rendez-vous réguliers seront une invitation à remettre en perspective le tout-voiture. Nous voulons aussi encourager au maximum la pratique sportive, car le sport permet de rester en bonne santé durablement.

99

Tous en selle !



UN DIMANCHE PAR MOIS : MATINÉE DOUCE

Le premier dimanche du mois, à compter de juin, la Grande Côte sera interdite aux voitures et aux deux-roues motorisés, depuis la pointe de Penchâteau jusqu'à la baie du Scall, de 9h à 12h30. À vélo, en trottinette, et en roller, les participants aux dimanches sans voitures (ou "matinées douces") seront invités à faire l'aller (depuis la pointe de Penchâteau vers le parking de Scall) sur la route, et le retour sur la piste cyclable. Le circuit pourra ainsi se parcourir sans croisements, tout en permettant les doublages.

Hormis les piétons, tous les participants, adultes comme enfants, seront invités à porter un casque de protection. L'association Vélo-Presqu'île-Estuaire, qui bénéficie d'une antenne au Pouliguen, sera présente, et fera notamment la promotion du « bicycode », ce marquage qui permet de lutter contre le vol de vélos.

CYCLISTES, AUTOMOBILISTES, PIÉTONS,

partageons la route !

▶ DOUBLE SENS CYCLABLE



Rue à sens unique sauf pour les vélos qui peuvent circuler dans les deux sens.

▶ BANDE CYCLABLE



Voie exclusivement réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies.

▶ PISTE CYCLABLE



Voie exclusivement réservée aux cycles et séparée de la route.

▶ ZONE DE RENCONTRE



Zone affectée à tous les usagers avec priorité aux piétons. La vitesse des véhicules y est limitée à 20km/h.

▶ VOIE VERTE

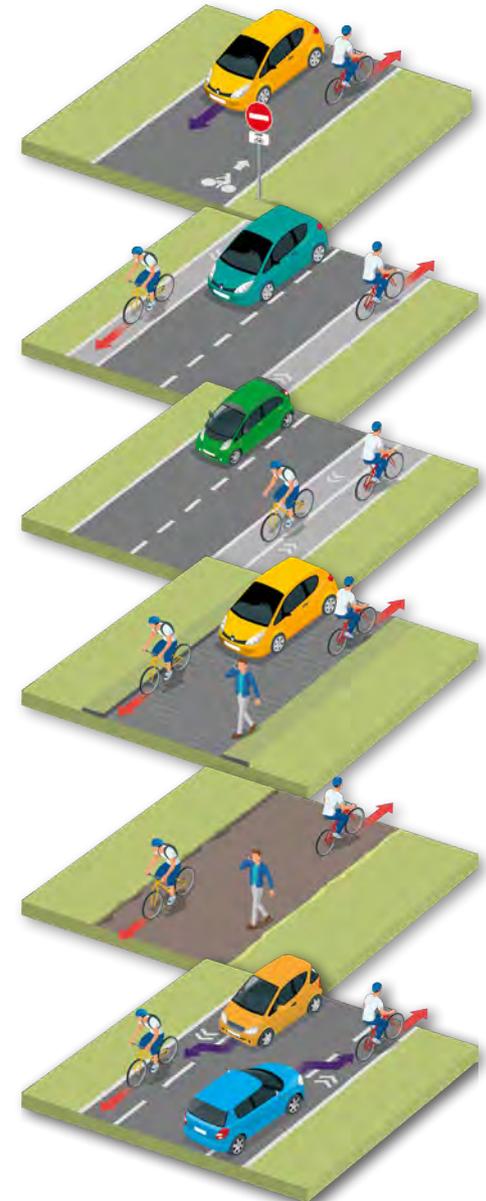


Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

▶ CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE



En cas de croisement automobile, les conducteurs doivent se déporter vers les rives de la route pour favoriser la circulation des cyclistes.



Infographie réalisée par Cap Atlantique et publiée dans le guide "Cap sur le vélo 2018-2026"

LE CODE DE LA ROUTE RESTE LA RÈGLE POUR TOUS... MÊME À VÉLO !

RESPIRER

Dans le bois, le terrain de basket va faire peau neuve pour accueillir la pratique du basket 3x3, considéré comme le sport collectif urbain numéro 1 dans le monde.



© WDS44

DANS LE BOIS, LES PREMIERS TERRAINS 3x3 COMMUNAUX DES PAYS DE LA LOIRE

Le saviez-vous ? Le terrain de basket du bois était auparavant un court de tennis. En 1996, deux panneaux-paniers ont été installés permettant la pratique du basket. C'était il y a 25 ans. Cette installation provisoire a été complétée en 1998 par le dessin au sol des lignes et de la raquette. Depuis, le sol s'est abîmé, et le revêtement est devenu obsolète : glissant par temps humide, il n'absorbe pas les nuisances sonores créées par les rebonds. Très fréquenté, notamment par les enfants, qui ne bénéficient pas de paniers adaptés. La Ville a donc décidé de réhabiliter les lieux en

aménageant deux terrains de basket 3x3. Frédéric Dounont, adjoint à la Vie associative et sportive, indique : « *Le 3x3 émerge très fortement et prône de belles valeurs comme le "vivre-ensemble". Le Pouliguen sera la première commune des Pays de la Loire à aménager ce type de terrain, et nous allons devenir des référents en la matière* ». Un espace shooting basket pour les enfants, attenant au terrain, sera créé. Norbert Samama souligne : « *Depuis un siècle et demi, le bois accueille les sportifs, et nous nous inscrivons dans cette longue tradition* ». En phase préparatoire, le coût du chantier est estimé à 59 000 € HT. La Ville a sollicité le soutien financier de l'Agence nationale du sport, et du Centre national pour le développement du sport.

À L'USAGE : CE QU'IL FAUT RETENIR

Après travaux, le nouveau terrain restera accessible à tous. Aucun contrôle d'accès ne sera opéré, et la pratique libre restera la règle. Afin d'éviter les nuisances sonores observées par certains riverains la nuit, le terrain ne sera plus ouvert 24h/24, mais fermé de 22h à 6h, grâce à un système automatisé.

Une convention de partenariat a par ailleurs été signée entre la Ville et l'association "Espérance Mouette Basket Club" (EMBC), issue d'une fusion entre les clubs du Pouliguen et de Batz-sur-Mer. Ce contrat encadre l'occupation des nouveaux espaces par le club sur des plages horaires limitées.

Chaque année, les lieux seront donc à l'usage de l'EMBC, à l'occasion des événements suivants :

- une semaine de stage en avril et une autre en juillet (seulement le matin - stages ouverts à tous) ;
- un tournoi le week-end du 1^{er} mai et un autre début août (tournois en "open" ouverts à tous) ;
- des séances d'entraînement pour les enfants en juin, plus précisément le mardi et le jeudi de 17h à 20h, ainsi que le vendredi de 19h30 à 21h (avec initiations gratuites ouvertes à tous) ;
- une semaine de préparation physique fin août (seulement le matin - réservé aux licenciés du club).

Évènement

*Sous réserve, en fonction des mesures sanitaires en vigueur



OPEN PLUS 3x3 SUPERLEAGUE

Samedi 19 juin*, au Pouliguen, 24 équipes de joueuses et de joueurs expérimentés tenteront d'obtenir leur qualification pour l'Open de France. 160 participants sont attendus. Afin de créer un évènement fédérateur, aux dimensions compétitive et citoyenne, des animations et tournois adressés à tous les publics seront proposés gratuitement, en plus de la journée de compétition officielle.

Au programme* : initiation et tournoi de basket scolaire inclusif, basket-santé, handibasket, beach-basket sur la plage du Nau, tournoi des partenaires de l'évènement, Open Plus 3x3 de la Juniorleague (15-18 ans)...

L'Open Plus 3x3 du Pouliguen est proposé par la Ligue des Pays de la Loire de Basketball, en co-organisation avec le Comité départemental de basket, la Ville du Pouliguen et l'Espérance Mouette Basket Club (EMBC).

CONNAISSEZ-VOUS LE 3x3 ?

Depuis le 9 juin 2017, le 3x3 est une discipline olympique. L'émergence de cette pratique repose sur une conception moderne, jeune et fun du basket, en adéquation avec les aspirations d'un public à la recherche d'un sport spectaculaire, peu contraignant dans la pratique comme dans l'enseignement, et adapté à tous les niveaux. La Fédération Internationale de Basket (FIBA) a de grandes ambitions pour le 3x3 : un sport universel, haletant et professionnel. Les tournois se déroulent souvent dans une ambiance de festival de culture urbaine.



Nous sommes très heureux d'être les co-organisateurs de ce rendez-vous qui, je l'espère, animera toute la ville autour du basket 3x3. C'est une grande chance de recevoir un tournoi de cette ampleur dans notre commune. Le club veut également, au travers des activités annexes, faire découvrir les nouvelles pratiques du vivre-ensemble proposées par la FFBB dont certaines sont dans les projets de l'EMBC comme le basket inclusif. Nous avons à cœur de montrer que le basket est une discipline ouverte et adaptable à tous. Merci à la Fédération française de basket, à la Ligue des Pays de la Loire, au Comité départemental de basket, et tout particulièrement à la mairie du Pouliguen. À très bientôt sur les terrains !

VILLE FLEURIE... NATURELLEMENT !



Fabienne
LE HÉNO



Philippe
DELAVERGNE

Fabienne Le Héno, première adjointe au Cadre de vie, à l'Environnement et à la Citoyenneté
Philippe Delavergne, délégué au Cadre de vie, à la Vie associative et sportive.

Nous souhaitons un fleurissement plus important, joyeux, champêtre, maritime répondant aux exigences environnementales que nous portons, et impliquant les services. Une attention particulière est à prêter aux entrées de ville. Ce nouveau plan de fleurissement est nourri par le travail avec les équipes, les réflexions des élus, et l'écoute des habitants.



LES GRANDS PRINCIPES

Voici les grands principes développés en vue d'un fleurissement plus important, programmé en plusieurs phases :

- la mise en valeur de l'identité maritime du Pouliguen (choix des couleurs et des espèces) ;
- l'utilisation d'espèces et d'essences locales, rustiques, endémiques ;
- l'utilisation d'espèces favorisant la biodiversité (plantes mellifères par exemple, ou encore prairies fleuries) ;
- l'utilisation de végétaux permettant une gestion sobre et raisonnée de l'eau (vivaces, arbustifs ornementaux, graminées...) ;
- la mise en place progressive de pratiques écologiques (utilisation de oyas, de compost, récupération des eaux pluviales...) ;
- l'implication de l'équipe des espaces verts tant dans le choix des végétaux, que dans la proposition de compositions, de massifs, ou encore de pratiques nouvelles (désherbage, compost...).

ALLER PLUS LOIN

D'autres projets sont en cours :

- un programme de plantation d'arbres plus important (création, reboisement...) ;
- une incitation au jardinage favorisant la biodiversité dans le cadre des concours amateurs ;
- la mise en place, par le budget participatif, de jardins ou de sites collectifs en lien avec les structures et parties prenantes (associations dédiées, établissements scolaires, structures municipales...) ;
- l'expérimentation de sites type "mini forêts".

Les nouveautés

REPENSER LES COMPOSITIONS

Pour cette saison 2021, le bleu sera à l'honneur. La municipalité a opté pour de la hauteur, de la diversité et de la légèreté. La mise en œuvre sur les différents sites sera réalisée fin mai.

FLEURIR D'AVANTAGE

Les espaces suivants seront désormais fleuris : le vieux pont, le quai Jules Sandeau (jardinières le long des commerces), les abords du Bureau d'information touristique, les ronds-points de la Crique ou encore de l'Europe. De 180 m² en 2020, la surface de fleurissement passera ainsi à 500 m² cet été.

Inscriptions
en mairie
en mai

Vous aussi,
**CONTRIBUEZ À
L'EMBELLISSEMENT
DE LA COMMUNE
EN PARTICIPANT AU
CONCOURS DE
FLEURISSEMENT !**



AIRE DE CAMPING-CARS :
16 AMPÈRES POUR TOUS

Sur l'aire de camping-cars du Pouliguen, des travaux d'électricité ont été entrepris afin de doter les 26 emplacements d'une prise électrique (16 emplacements seulement bénéficiaient d'une prise auparavant). La puissance des prises a par ailleurs été revue à la hausse, passant de 6 à 16 ampères. Alain Guichard, délégué aux activités économiques explique : « Jusqu'à présent, les campings-caristes stationnés sur un emplacement sans prise payaient le même tarif que ceux qui en avaient une. Ce déséquilibre devait être rectifié. L'augmentation de la puissance est quant à elle nécessaire compte tenu de l'évolution des modèles de camping-cars ». L'aire du Pouliguen est ouverte toute l'année.



LA VILLE DIAGNOSTIQUE
SA VOIRIE

En mars, l'entreprise Hercyna, missionnée par la Ville, a sillonné les rues du Pouliguen, afin de réaliser un état des lieux de la voirie. Pierre-André Larivière, délégué aux travaux, à la voirie, aux équipements et au numérique, indique : « Ce travail préalable, jamais réalisé au Pouliguen, nous sera précieux pour la définition et la planification de notre programme pluriannuel d'entretien ». Guillaume Buchaniek, directeur des services techniques et développement urbain, explique : « Une cartographie des désordres sera réalisée, et à partir de critères d'entretien préalablement fixés, le modèle numérique pourra traduire des priorités ».



ÊTES-VOUS BIEN PROTÉGÉS CONTRE LES SUBMERSIONS MARINES ?

Cap Atlantique propose aux propriétaires dont le bien est bâti dans la zone inondable "Xynthia + 20 cm" (zone définie par l'État) de réaliser un diagnostic gratuit de leur maison individuelle, immeuble, entreprise, ou commerce. Ils pourront ainsi connaître avec précision :

- le niveau d'exposition face aux risques de submersion ;
- les obligations réglementaires au titre du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) ;
- les aides publiques auxquelles ils pourront prétendre pour réaliser des travaux de protection

(exemples : création d'un espace refuge dans les zones les plus à risques ; sécurisation des équipements sensibles de l'habitation tels que l'électricité, ou encore le chauffage ; acquisition de barrières anti-inondation) ;

- les conseils et bons réflexes à observer en cas d'alerte « vagues-submersion ».

Le dispositif « Cap à l'abri » s'adresse aux particuliers, copropriétés et entreprises sans conditions de ressources.

Depuis 2017, Cap Atlantique a accompagné près de 370 propriétaires et 17 diagnostics ont été effectués au Pouliguen. Les secteurs de la Minoterie et des quais sont particulièrement concernés. La prestation comprend le passage d'un géomètre et la visite d'un technicien en bâtiment, sur une durée de 2h sur place. Elle est un préalable indispensable afin de bénéficier du taux maximal de subvention (80 % avec contre 40 % sans diagnostic).

Inscrivez-vous sur www.capalabri.fr ou par téléphone au 02 28 54 16 09.

LA SAISON SE PRÉPARE


**MARCHÉS NOCTURNES :
APPEL À CANDIDATURES**

Ce sera l'une des nouveautés de l'été au Pouliguen : la Ville proposera chaque mercredi un marché nocturne sur le quai Jules Sandeau.

« À la tombée de la nuit, la balade sur le quai est particulièrement douce. Nous imaginons ce marché comme une invitation à la flânerie au cœur des savoir-faire locaux », souligne Nathalie Bodelle, déléguée à l'action Cœur de Ville et au Commerce.

Afin de préparer cette nouvelle animation dans les meilleures conditions, la Ville lance d'ores et déjà un appel à candidatures.


**FÊTE DE LA MUSIQUE :
ARTISTES, CANDIDATEZ !**

« Face aux réactions très positives des Pouliguennais, locaux et visiteurs lors des festivités de fin d'année, l'équipe municipale a à cœur de continuer à redynamiser la commune ». Alors que la saison approche, Norbert Samama, le maire du Pouliguen, donne ainsi le tempo en vue d'imaginer une commune animée dans les mois à venir, dans le cas de conditions sanitaires plus favorables.

Nathalie Bodelle précise les critères de sélection de la commune : « Les produits proposés devront impérativement être de fabrication artisanale. Les artisans de la Presqu'île Guérandaise seront privilégiés. Une attention particulière sera portée à la diversité des produits (au regard, notamment, de l'offre existante chez les commerçants pouliguennais), et à leur qualité ».

Le nouveau marché hebdomadaire du Pouliguen se tiendra **de 19h à 23h, du 14 juillet au 18 août**, soit six mercredis au total.

Pour participer, artisans, producteurs et créateurs locaux sont invités à compléter la fiche d'inscription téléchargeable sur le site www.lepouliguen.fr avant le **lundi 10 mai** et à la retourner par mail à l'adresse communication@mairie-lepouliguen.fr ou par courrier à : Hôtel de Ville – 17, rue Jules Benoît – 44510 Le Pouliguen.

Il est à noter qu'aucun stand de restauration ou buvette ne sera admis pour éviter toute concurrence avec les restaurateurs, bars et cafés pouliguennais.

« Dans cet esprit, la Ville souhaite redonner toute sa dimension à la Fête de la musique », poursuit Patrick Guéguen, délégué à la Vie culturelle et artistique. Il explique : « Nous voulons revenir au concept originel de cet événement. L'objectif est de retrouver le vrai caractère de cette fête avec plusieurs lieux et plusieurs ambiances ».

C'est ainsi que la municipalité lance un appel à candidatures auprès des artistes pour rythmer la soirée pouliguennaise du 21 juin. D'un point de vue pratique, les prestations pourront se dérouler « au chapeau » si les musiciens le désirent.

Les candidatures sont à envoyer avant le **lundi 10 mai** à l'adresse mail suivante : communication@mairie-lepouliguen.fr (préciser « Candidature pour la Fête de la musique » en objet).

BIENVENUE À...



Nathalie
LEGRAND

Suite au départ à la retraite de Chantal Bertrand, Nathalie Legrand a rejoint les services municipaux. Elle est la nouvelle assistante administrative des services techniques et développement urbain. Originaire de Picardie, Nathalie Legrand a sillonné la France au gré de ses expériences professionnelles dans le Bas-Rhin, la Marne, la Charente-Maritime, la Moselle, et enfin la Gironde d'où elle nous arrive. Très attachée aux valeurs du service public, elle est enthousiaste à l'idée de prendre encore un nouvel élan dans son parcours déjà très riche.



Hervé
SABAROTS

Hervé Sabarots est le nouveau Directeur général des services (DGS) de la Ville. Il connaît bien la presqu'île pour avoir travaillé durant 11 ans pour la Ville de Guérande, en tant que Directeur général adjoint, en charge des Moyens et Ressources, puis en tant que Directeur général des services. Hervé Sabarots souhaite « accompagner une équipe d'élus dont le programme est ambitieux et structuré. Ces projets concernent aussi bien les infrastructures et services proposés à la population, que l'organisation interne de la mairie ».



Geoffrey
MICHEL

Suite au départ à la retraite de Philippe Serge, Geoffrey Michel a été recruté pour devenir le nouveau peintre de la Ville. Au sein des services techniques, il a intégré l'équipe « Bâtiment ». Geoffrey Michel a travaillé durant 6 ans dans le secteur privé, pour une entreprise située à Boirville, non loin de Châteaudun (région Centre-Val de Loire). Au Centre Technique Municipal, il apprécie le vivier de compétences : « C'est comme si je travaillais avec une multitude d'artisans, tous spécialistes dans leurs domaines ».



Valérie
THUILLIER

Au sein du multi-accueil "Les Bigorneaux", Agnès Kholler a quitté ses fonctions pour se lancer dans de nouvelles aventures professionnelles. C'est alors Valérie Thuillier qui a pris le relais en tant qu'auxiliaire de puériculture. Après une période durant laquelle elle a œuvré en tant qu'agent contractuel, Valérie Thuillier a durablement rejoint les effectifs de la Ville début mars. « Je découvre ici des méthodes de travail qui me sont familières. Avec le confinement, les protocoles évoluent, mais nous nous adaptons », indique-t-elle.

Prenons de la hauteur

Le service **Espaces verts** renouvelle actuellement ses plans de gestion et de fleurissement (voir p.18). Les agents entretiennent également les cimetières.

Peintre, plombier, électricien, serrurier, menuisier, maçon... tous les corps de métiers sont représentés au service **Bâtiments**.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : LE SITE

Alors qu'un nouveau bâtiment vient de sortir de terre, au sein du Centre technique municipal (CTM), l'occasion est donnée de découvrir ce site méconnu du grand public.

Au sein du **garage**, l'ensemble de la flotte des véhicules municipaux est entretenu : des voitures aux camions, en passant par les engins de chantier.

Le nouveau bâtiment rassemble bureaux, vestiaires, sanitaires, une salle de réunion, ainsi qu'un espace de stockage organisé par des agents dédiés.



« Hors saison, 40 agents travaillent au Centre technique municipal et encore davantage en été. C'est un vivier de compétences essentiel. Les équipes techniques œuvrent constamment en lien avec les équipes administratives, dans un esprit de complémentarité. »
Pierre-André Larivière, délégué aux Travaux, à la Voirie, aux Équipements et au Numérique.

Le service **Voirie** de la Ville du Pouliguen est l'un des rares à disposer de toutes les compétences en interne pour pouvoir rénover entièrement les chaussées.

L'entretien de la voirie, c'est aussi sa **signalisation** (peintures routières par exemple) et son **nettoisement** permanent.

Vous aimez les décorations de Noël et les concerts ? Pour toute la logistique et les installations, c'est le service **Festivités** qui entre en jeu.. Hors animations, les agents rejoignent le service voirie.

AGIR POUR UNE BONNE SANTÉ

La Ville du Pouliguen et la Ligue contre le Cancer développent actuellement un partenariat autour de trois projets phares :

- la création d'un espace sans tabac ;
- la mise en place d'actions de prévention autour de la protection solaire ;
- l'éducation à la santé.

Entretien avec le Docteur Philippe Bergerot, président du Comité départemental de la Ligue et radiothérapeute, et Marion Laloue, adjointe à la Santé, à la Prévoyance et aux Séniors.

**L'ESPACE SANS TABAC**

« Dès cet été, la Ville va créer, sur la plage du Nau, un espace non-fumeurs. Ce lieu délimité se situera à proximité des jeux pour enfants et des clubs de plage. Des actions y seront menées par la Ligue, notamment auprès des parents, dans un esprit de prévention, et non de répression. L'objectif est de dénormaliser le tabac. Ce type d'initiatives revêt aussi une dimension environnementale et peut servir d'exemple. »

LA PRÉVENTION SOLAIRE

« Pour sensibiliser le public à la protection solaire, la Ligue proposera des animations ludiques sur la plage du Nau, les 20 juillet et 3 août prochains. »

Ces opérations seront proposées dans le cadre du Beach Tour, accueilli cette année à deux reprises par la Ville du Pouliguen. Le Beach Tour est organisé par les services de l'État en charge du sport en Loire-Atlantique, afin de prévenir les noyades et développer l'aisance aquatique. »

L'ÉDUCATION À LA SANTÉ

« Nous souhaiterions également proposer des interventions au collège afin d'informer les élèves sur les risques liés au tabac. Nous envisageons ainsi de mener des actions d'éducation à la santé, avec un suivi durant un an, en lien avec l'équipe pédagogique, l'infirmière scolaire, et les parents. »

**La Ligue a besoin de vous !**

Pour concrétiser tous ces projets imaginés avec la Ville, la Ligue contre le cancer lance un appel à bénévoles dans le secteur du Pouliguen.

Pourquoi rejoindre la Ligue ?

- Pour soutenir une cause d'intérêt général et faire la promotion d'une bonne santé pour tous ;
- Agir près de chez soi ;
- S'investir selon ses disponibilités et compétences (quelques heures par semaine ou par mois, ou plus ponctuellement).

Comment « postuler » ?

Contactez la Ligue contre le cancer de Loire-Atlantique au 02 40 14 00 14 ou par mail à servicebenevolat.cd44@ligue-cancer.net et convenez d'un rendez-vous avec Florence Rambaud, coordinatrice des bénévoles, pour faire connaissance, découvrir l'association, en savoir plus sur les missions proposées et les besoins du moment.

Pour mener quelles missions ?

- Prévention santé (actions auprès des scolaires ; du grand public...);
- Organisation d'événements (sportifs, culturels, loisirs...) pour collecter des fonds ;
- Information sur les services proposés par la Ligue (aide aux malades...);
- Recherche de partenaires...

QUESTIONNAIRE SUR LA MUTUELLE GROUPEE

Pour donner suite à l'article sur la mutuelle groupée paru dans le précédent magazine, la municipalité s'est engagée à négocier des prix et des services auprès des mutuelles santé afin de pouvoir proposer aux habitants qui le souhaitent une offre permettant l'accès aux soins pour tous. Afin de pouvoir lancer un appel à partenariat auprès des mutuelles, la Ville a besoin de recueillir des informations sur votre situation et vos soins. **Que vous ayez une résidence principale ou secondaire au Pouliguen, vous êtes invités à compléter anonymement le questionnaire ci-dessous :**

Quelle est la composition de votre foyer ?

Adulte(s) :	
ÂGE	SITUATION*

*Situation = étudiant, salarié, demandeur d'emploi, retraité, chef d'entreprise, libéral, autre (dans ce cas, merci de bien vouloir préciser).

Nombre d'enfants à charge :

Au Pouliguen, avez-vous une résidence... Principale Secondaire

Avez-vous déjà une mutuelle ? Oui Non

Si la Ville négocie un contrat financièrement avantageux, seriez-vous intéressé ? Oui Non

Quel est le prix mensuel de votre mutuelle actuelle (si vous le connaissez) ? €

Quelles seraient pour vous les garanties prioritaires ? (cochez une ou plusieurs cases)

- Soins médicaux courants : médecin, pharmacie...
- Soins optiques
- Soins dentaires
- Frais d'hospitalisation
- Médecines douces : ostéopathie, acupuncture, pédicure...
- Autres :

Est-ce que la présence d'une agence de la mutuelle au Pouliguen afin d'accompagner vos démarches est nécessaire pour vous ? Oui Non

Vos attentes :

Merci de bien vouloir retourner ce questionnaire avant le mercredi 19 mai 2021 :

**SOIT EN LE DÉPOSANT**

- à l'Office de tourisme ou à l'accueil de la mairie
 - dans les pharmacies du Pouliguen
 - dans les boulangeries du Pouliguen

SOIT EN L'ENVOYANT

- par mail à afsociale@mairie-lepouliguen.fr
- par courrier à : CCAS - 17, rue Jules Benoît 44510 Le Pouliguen

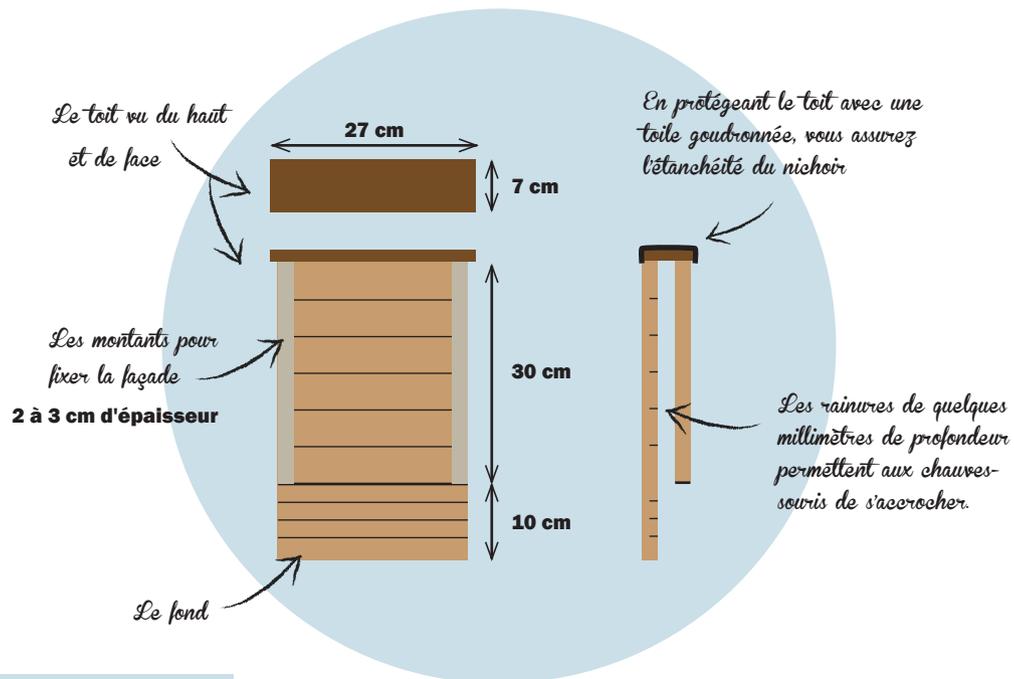
LA TRIBUNE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

« Pendant les vacances scolaires de février, nous avons confectionné sept nichoirs à chauves-souris. Ces abris ont été réalisés à partir de bois de récupération fourni gracieusement par des Pouliguennais. Ils seront positionnés sur l'espace public, mais aussi chez des particuliers.

Voici un "tuto" pour fabriquer vous-même vos nichoirs et ainsi participer à la préservation des pipistrelles. Cette espèce permet notamment de réguler la présence des moustiques sur notre territoire ».

Vos élus du CMJ

Là, c'est encore nous avec Lucie, notre coordinatrice, Emmanuelle, une experte en nichoirs, et Jacques, un papa pouliguennais qui est venu nous aider !



MÉMO VACANCES

Pont de l'Ascension
Du 13 au 17 mai

Vacances d'été
Le 6 juillet

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur www.lepouliguen.fr, vous pouvez vous inscrire afin de recevoir sur votre boîte de messagerie, avant chaque période de vacances, les programmes de l'Accueil de loisirs, de l'École multisports et de l'Espace Jeunes. Vous pourrez vous désinscrire à tout moment en envoyant un simple mail à communication@mairie-lepouliguen.fr *(rubrique "Services Jeunesse > Vie extra-scolaire > Programmes jeunesse")

TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR L'ÉCOLE VICTOR HUGO

La Ville prévoit en 2021-2022 le démarrage d'une opération de rénovation et d'amélioration énergétique au sein du groupe scolaire Victor Hugo. Les travaux comprendront : le remplacement des ouvrants en simple vitrage ; l'isolation par l'extérieur et le confinement de l'amiante ; le renouvellement de la VMC ; la mise en place d'un nouvel éclairage intérieur ; l'installation d'une chaudière à condensation ; l'amélioration de la régulation ; le désembuage du système de chauffage.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Ce chantier permettra d'améliorer le confort des utilisateurs et de réduire de plus de 40 % les consommations d'énergie primaire et de confiner l'amiante existante dans les enduits extérieurs » explique Pierre-André Larivière, délégué aux Travaux. Le projet s'inscrit ainsi dans le cadre du décret tertiaire paru dans la loi de Transition énergétique, qui prévoit une réduction de 40 % des consommations énergétiques des bâtiments publics en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 (avec pénalités en cas de non-respect).

UN FINANCEMENT PARTAGÉ

Le coût du chantier est estimé à 909 400 € HT. Une aide financière a été sollicitée auprès de la Préfecture, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 (DSIL), ainsi qu'auprès des partenaires traditionnels. La Ville est par ailleurs devenue lauréate de l'appel à projets AMI SÉQUOIA et verra ainsi 30 % du coût lié aux études techniques et assistance à maîtrise d'ouvrage, pris en charge par le Département.

UN CHOIX POUR LA JEUNESSE

Le maire, Norbert Samama, souligne : « L'école Victor Hugo est le bâtiment le plus dégradé en termes de performance énergétique. Nous souhaitons par ailleurs attirer une population plus jeune au Pouliguen. Pour ce faire, nous nous donnons les moyens d'une politique d'équipement et de logement. On peut penser que dans deux ou trois ans, le nombre d'écoliers va se stabiliser et évoluer par la suite dans la bonne direction. Ne freinons pas le dynamisme de nos écoles ».



CHÈQUE ENFANT : COUP DE POUCE POUR LES PARENTS



Vous êtes les heureux parents d'un bébé ? Sachez qu'au Pouliguen, vous pouvez percevoir la somme de 250 euros au cours de la première année de naissance de votre enfant. La deuxième année, vous pouvez vous faire rembourser 200 euros de vos frais, et 150 euros la troisième année.

Amélie Fréchinié, déléguée Santé et Jeunesse, explique : « L'arrivée d'un nouveau-né entraîne toujours de nouvelles dépenses au sein d'un foyer et les chèques enfants, attribués sans condition de ressources, peuvent venir donner un coup de pouce aux parents ».

Pour bénéficier de ce soutien financier, une seule condition est à remplir : l'un des deux parents doit vivre au Pouliguen depuis plus de six mois.

Plus d'infos auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) : du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h - 02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

VOS MESSAGES

L'ABONNEMENT AU MAGAZINE MUNICIPAL : « Comment pouvez-vous avoir l'audace de demander que l'on vous adresse quatre timbres pour recevoir ce magazine à l'avenir ? La situation financière du Pouliguen est-elle dans un état aussi catastrophique que cela ? J'ai une résidence secondaire au Pouliguen. Je ne coûte rien pour les écoles, les clubs de sports [...] Je vous demande de ne plus m'adresser ce magazine, mais de le déposer dans ma boîte aux lettres » **Daniel T.**

« Monsieur bonjour,

Vous faites partie des 400 personnes qui recevaient le magazine municipal gratuitement depuis plusieurs années et pour la plupart, vous receviez le bulletin en deux exemplaires : l'un était déposé dans votre boîte aux lettres au Pouliguen par des bénévoles, l'autre vous était envoyé par la Poste par les services municipaux à votre résidence principale.

Depuis l'été 2020, votre magazine a évolué : le bulletin est dorénavant complété de l'agenda des animations et il sort désormais quatre fois par an (contre deux auparavant). La procédure d'envoi par La Poste est également révisée. Pour recevoir le bulletin municipal, nous vous invitons effectivement désormais à vous abonner en envoyant vos timbres à la mairie.

Cette nouvelle formule vise à se conformer aux usages des collectivités en la matière, mais aussi à maîtriser les coûts de fonctionnement et la consommation de papier dans une démarche de développement durable.

Il est donc entendu que vous recevrez toujours le bulletin dans votre boîte aux lettres du Pouliguen.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas vous abonner, sachez que vous pourrez toujours retrouver la version numérique du magazine sur le site de la Ville www.lepouliguen.fr

Des exemplaires sont par ailleurs toujours disponibles en mairie, ainsi qu'au Bureau d'information touristique du Pouliguen. »

L'ÉTAT CIVIL DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL : « Dans "Le Pouliguen Mag" que je lis attentivement, je ne retrouve pas la publication des naissances, mariages et décès. La publication des décès en particulier est importante pour les Pouliguennais qui n'achètent pas la presse quotidienne. » **Anonyme.**

« Bonjour,

Tout d'abord, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à l'actualité pouliguennaise. Nous devons vous confirmer qu'à l'image de ses voisins Guérande ou encore La Baule (qui avaient déjà fait ce choix depuis longtemps), la Ville du Pouliguen a décidé de ne plus publier l'état civil dans son bulletin.

Il est à noter que si les décès sont publiés systématiquement dans le magazine, les annonces de mariages et de naissances sont quant à elles soumises à autorisation. Or, de plus en plus de jeunes mariés, et de jeunes parents ne souhaitaient plus que leurs noms ou celui de leurs enfants soient publiés dans la presse municipale. Cette tendance est observée depuis

de nombreuses années déjà. Il s'agirait là d'un besoin de discrétion exprimé par les familles, mais aussi d'une volonté de protéger leur vie privée.

Il en résultait une rubrique "état civil" incomplète, ne relatant pratiquement plus que les décès. Ce déséquilibre était régulièrement pointé du doigt par les lecteurs qui voyaient en cette page la preuve d'un taux de décès anormalement élevé au Pouliguen, au regard des naissances et des mariages.

Nous espérons que vous comprendrez les raisons qui ont motivé cette décision. Sachez que nous réfléchissons à une autre manière de vous informer sur les décès. »

© Arnaud Dréan



NOUVELLE COLLECTE DE FONDS LANCÉE

C'est officiel : la nouvelle collecte de fonds, visant à financer les futurs travaux de l'église, est lancée. Élus, membres de l'association « Église Saint-Nicolas Patrimoine – Coeur de Ville », et représentants de la Fondation du Patrimoine, ont signé la convention tripartite.

Une nouvelle étape de rénovation de l'édifice débutera en effet en octobre 2021 pour s'achever en avril 2022. Objectifs : restaurer le clocher, poursuivre la consolidation des corniches extérieures et mener des travaux intérieurs d'électricité. « 90 % de cette seconde tranche sera consacrée au clocher », a précisé Hervé Hogommat, adjoint à l'urbanisme, au logement et au patrimoine.



« Lors de la première souscription, 260 donateurs s'étaient mobilisés pour sauver le patrimoine local. 72 000 euros avaient ainsi été collectés, soit 18,5 % du montant des travaux, faisant de la collecte pouliguennaise la meilleure des Pays de la Loire en 2019 », a rappelé Jean-Luc Bourgeois, président de l'association « Église Saint-Nicolas Patrimoine Coeur de Ville ».

« Faire un don permet de bénéficier d'une réduction d'impôts » a souligné Philippe Boulay, délégué pour la Fondation du Patrimoine.

« Quel que soit le montant, le nom de chaque donateur sera gravé sur une plaque de remerciements (sauf pour ceux qui préfèrent rester anonymes) », a conclu le maire, Norbert Samama.

POUR FAIRE UN DON, TROIS POSSIBILITÉS :

Rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org (et entrez "Saint-Nicolas" + "Le Pouliguen" dans le moteur de recherche) - Paiement en ligne par carte bancaire

Envoyez un chèque à : Association "Église Saint-Nicolas Patrimoine Coeur de Ville" - 17, rue Jules Benoît - 44510 Le Pouliguen (à l'ordre de "Fondation du patrimoine - Église du Pouliguen")

Envoyez un chèque à : Fondation du Patrimoine Délégation Loire-Atlantique 110, rue de Frémur 49000 Angers (à l'ordre de "Fondation du patrimoine - Église du Pouliguen")

PROPRIÉTAIRES PRIVÉS : VOUS AUSSI, BÉNÉFICIEZ DU SOUTIEN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Vous possédez un bien dont vous souhaitez restaurer l'extérieur ? Vous pouvez obtenir le label "Fondation du Patrimoine". Attribué pour cinq ans, il peut vous permettre de bénéficier d'une aide financière de la Fondation (au minimum 2 % des travaux), ainsi que d'un avantage fiscal

(déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable). La mobilisation de mécénat et l'aide des collectivités seront même possibles (sous conditions).

Plus d'infos : info@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org - 01 70 48 48 00



TRIBUNES DE LA MINORITÉ



Chères Pouliguennaises, chers Pouliguennais,

À l'occasion du débat d'orientation budgétaire, deux points ont plus particulièrement retenu notre attention : La question scolaire et le centre culturel.

La majorité a fait voter une autorisation de dépense de près de 1,2 M d'euros pour réhabiliter l'école Victor Hugo en profitant des opportunités de subventions de 2021. Alors que cette école ne cesse de perdre des élèves, 42 élèves contre 81 il y a 8 ans, on s'interroge sur la pertinence d'une telle dépense. Mais aucune réponse ne nous a été apportée à la question que nous avons posée ! Quel projet scolaire pour l'avenir de notre commune ? Selon l'adjoint à la jeunesse « On peut penser que dans deux ou trois ans, le nombre d'écoliers va se stabiliser et évoluer par la suite dans la bonne direction », Mais sur quelle base ? Les chiffres au niveau national baissent et c'est identique sur la presqu'île ! Peut-on se permettre de soutenir deux écoles remplies au quart de leur capacité ?

Autre investissement déraisonnable, celui de 3,4 M d'euros pour un centre culturel alors que la réhabilitation de la salle Ravache adaptée aux besoins de la commune coûterait 3 fois moins cher !

En attendant, on ne parle plus de réhabiliter la Promenade et ses abords, et la seule promesse concrète de la campagne, 45 % du budget annuel dans la réfection de la voirie, est diluée dans un vaste ensemble « cadre de vie » !

Alors que les perspectives post-covid sont incertaines, ces investissements nous paraissent dangereux pour l'équilibre budgétaire de notre commune.

Groupe « ensemble pour le Pouliguen »



Aucune augmentation des impôts : faut-il encore y croire ?

Le thème des impôts locaux est prisé des candidats lors des campagnes électorales.

Il est très facile de promettre 0% d'augmentation d'impôts aux élections municipales, seul le maire pouvant agir sur les taux d'imposition.

Toutefois, ceux-ci portent sur les valeurs locatives des biens immobiliers particuliers et professionnels qui augmentent systématiquement chaque année dans le cadre de la loi de Finances. La nouvelle municipalité du Pouliguen compte sur ce mécanisme pour augmenter les recettes de la commune pendant les 6 prochaines années.

16 millions d'investissement sont prévus dans la mandature, il serait judicieux de baisser les dépenses de fonctionnement pour respecter la gestion financière rigoureuse tant annoncée.

La promesse du 0% concerne la commune, mais pas l'intercommunalité.

Aucun candidat, maintenant élu ou réélu maire et conseiller communautaire, ne s'était prononcé sur la fiscalité intercommunale pendant la campagne municipale. Pourtant, 7 mois après, la question d'une hausse des impôts est discutée au sein du conseil communautaire. Quels seront la position et le vote de Norbert Samama, Maire du Pouliguen et vice-président de CAP Atlantique ?

Déjà une surprise fiscale en 2021 pour les ménages et les entreprises propriétaires : la Taxe Spéciale d'Équipement créée en pleine crise sanitaire et économique par l'Agence Foncière de Loire-Atlantique, dont CAP Atlantique est membre en tant qu'EPCI. Ce nouvel impôt ne fera qu'alourdir la facture fiscale de tous ceux assujettis à la taxe foncière (particuliers et professionnels).

Valérie Ganthier et Nicolas Pallier

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ



SOUPLESSE, PERSÉVÉRANCE, PRÉSENCE.

Comment faire face à un temps de crise dont le mot « fin » tarde trop ?

S'adapter. Malgré les multiples difficultés, l'équipe municipale, accompagnée du personnel communal, avance : vaccinations et accompagnement (mutuelle), préparation de la saison (animations, marchés nocturnes, évènements), réalisation de projets sportifs (terrain de basket 3x3) ou culturels (microfolies), restructuration et réorganisation pour embellir notre quotidien (fleurissement, diagnostic voirie, charte du mobilier urbain...). Certaines insatisfactions liées au trop faible nombre de vaccins à disposition, ou aux animations annulées en dernière minute, demeurent.

Persévérer. Ne pas renoncer et vous conforter tous à ne pas renoncer. Bien sûr, la longueur de cet épisode nous pèse et beaucoup d'entre vous sont guettés par une forme de découragement, atteints physiquement ou moralement. Notre équipe maintient les liens avec nos restaurateurs et cafetiers, nos associations, notre cinéma... dans la perspective de connaître des jours meilleurs que nous partagerons ensemble lors d'une fête de la musique espérée et retrouvée.

Être présent. Nos équipes municipales comme nos élus sont sur le terrain : dans nos rues, nos écoles, au marché, avec l'OMS, l'OMCL et le Comité des Fêtes. Cette présence est contrainte par le couvre-feu, par l'impossibilité de se réunir, mais l'investissement de notre équipe dans chaque instance pour relancer notre commune est bien réel. Nos retrouvailles publiques, conviviales et festives reviendront bientôt, restons optimistes. Ces instants de sourire et de chaleur nous manquent autant qu'à vous.

En attendant, protégez-vous et protégez vos proches.

Toute l'équipe majoritaire.

PRATIQUE

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Selon le planning prévisionnel, les prochains conseils se tiendront **vendredi 28 mai et vendredi 25 juin, en mairie**. Suivez les séances sur la chaîne Youtube "Ville Le Pouliguen" (lien du "live" sur la page Facebook "Ville Le Pouliguen"), et en replay sur www.lepouliguen.fr

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Les bureaux de vote seront ouverts de **8h à 18h, au complexe sportif « salle de l'Atlantique » 24, rue Pierre de Coubertin** (et non salle André Ravache). Ce changement de lieu de vote permettra d'offrir aux électeurs les meilleures conditions, à la fois sanitaires et pratiques (deux élections le même jour). *À noter : le double scrutin étant exceptionnel, l'adresse du lieu de vote ne sera pas modifiée sur les cartes électorales.*

ACCUEIL SERVICES TECHNIQUES ET URBANISME

Les horaires d'accueil des services techniques et développement urbain (Hôtel de Ville – 17, rue Jules Benoît) sont désormais les suivants : **du lundi au vendredi, de 9h à 11h45.**

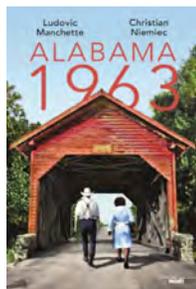
À noter : l'après-midi, les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés dans la boîte aux lettres spécialement réservée à cet effet à l'accueil du service.

LA POSTE : NOUVEAUX HORAIRES

Le bureau de poste du Pouliguen est désormais ouvert **du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h, ainsi que le samedi de 9h30 à 12h30.** Avec ces nouveaux horaires, l'objectif est d'offrir un accès aux services de la Poste plus facilement pendant la pause déjeuner ou en sortant du travail.

ALABAMA 1963**[ROMAN]**De Ludovic Manchette
et Christian Niemiec

Le Cherche-Midi



Dans une Amérique ségrégationniste, personne ne se préoccupe de ces petites filles noires retrouvées mortes. Sauf Bud Larkin, un ancien flic, alcoolique et bougon, devenu détective.

L'avis de la bibliothèque : « Ce premier roman n'est pas exempt de défauts, mais on ne peut pas lui reprocher d'être follement addictif. »

RIEN NE T'EFFACE**[THRILLER]**

De Michel Bussi

Les Presses de la Cité



2010. Maddi est médecin généraliste, une vie comblée avec Esteban, son fils de 10 ans. Ce jour-là, elle le laisse quelques minutes seul sur la plage. Quand elle revient, il a disparu.

2020. Maddi a refait sa vie et revient sur cette plage. Au bord de l'eau, un enfant est là. Même maillot de bain, même taille, même corpulence, même coupe de cheveux. Elle s'approche. C'est Esteban, ou son jumeau parfait.

Maddi n'a plus qu'une obsession, savoir qui est cet enfant.

L'avis de la bibliothèque : « À lire si vous aimez les romans policiers ou de suspense, mais aussi si vous aimez voyager en France, et si la question de la réincarnation vous intrigue »

**TROIS VŒUX****[ROMAN]**

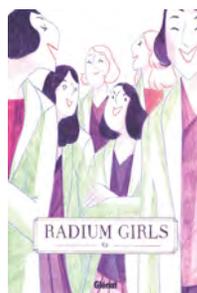
De Liane Moriarty

Albin Michel

LA SÉLECTION
DE LA
BIBLIOTHÈQUE

Complices, impétueuses, attachantes, ces trois sœurs sont animées par un doux grain de folie. Le soir de leurs 34 ans, une parole malheureuse et la fête tourne mal. Quelle vérité indicible a pu si brutalement faire basculer la belle entente des triplées ?

L'avis de la bibliothèque : « Une plaisante histoire de famille où les secrets surgissent quand on s'y attend le moins ! Si vous voulez sourire à chaque page, n'hésitez pas ! »

**RADIUM GIRLS****[BD ADULTES]**

De Cy

Glénat

La dessinatrice Cy raconte le terrible destin des Radium Girls, ces ouvrières sacrifiées sur l'autel du progrès technique. Chaque jour, elles devaient peindre 250 cadrans phosphorescents avec cette peinture au radium, si précieuse dans cette Amérique des années 1920. Pour cela, elles devaient lisser et humidifier le pinceau du bout des lèvres. Au fil des pages, le lecteur découvre avec effroi, les conséquences de leurs gestes.

L'avis de la bibliothèque : « Un album militant et féministe. »

La bibliothèque municipale est située 3, rue du Croisic. Retrouvez le catalogue sur bibliotheque.lepouliguen.fr
Contact : 02 40 62 31 38 - bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

Accueil en période scolaire

Mardi 16h-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 16h-18h30 // Samedi 10h-13h

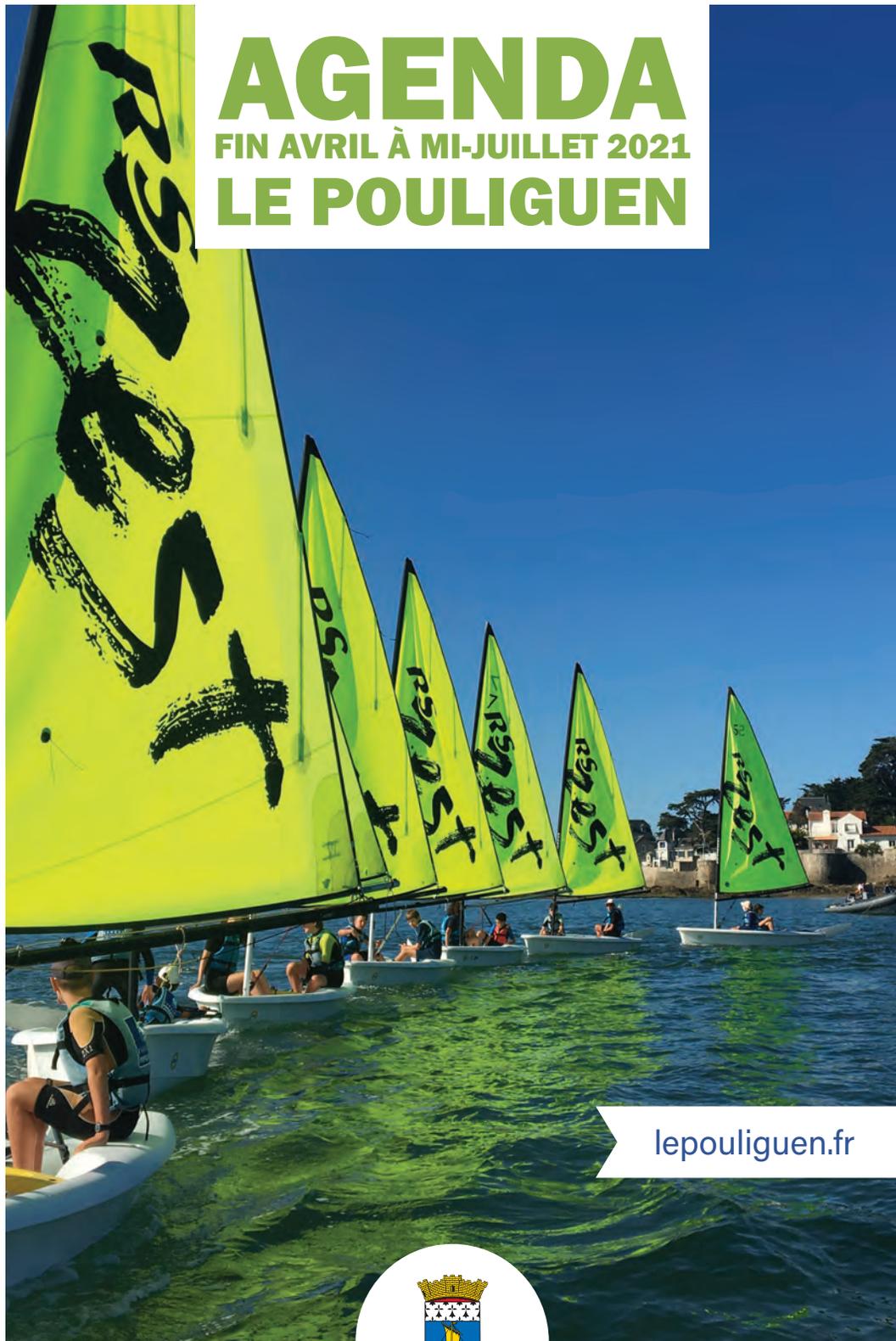
Accueil en période de vacances

Mardi 14h30-18h30 // Mercredi 10h-12h30 - 14h30-17h // Vendredi 10h-12h30 - 14h30-18h30 // Samedi 10h-13h

AGENDA

FIN AVRIL À MI-JUILLET 2021

LE POULIGUEN



lepouliguen.fr



Ville du Pouliguen

[f](#) [o](#) [d](#) #VilleLePouliguen

Toutes les animations annoncées dans cet agenda sont susceptibles d'être annulées selon l'évolution des mesures liées à la situation sanitaire. Avant de vous déplacer, pensez à consulter l'agenda du site de la Ville sur www.lepouliguen.fr mis à jour régulièrement.
Événements connus au 13 avril 2021.

Le maire, Norbert Samama, indique : « Dès lors que les conditions le permettront, la municipalité n'hésitera pas à mettre en place de nouvelles animations ».

Expos

ESPACE REX - 4, rue de la Plage

EXPOSITION D'AQUARELLES

Du lundi 3 au dimanche 30 mai

Exposition des œuvres de : Baron, Krupa, Morel, Salaum, Brot, Brunerie, Chauvin, Coppola, Georges, Langeron, Rollier.

Tous les jours 11h-18h € Entrée libre

Association pour la promotion des arts et des artistes (AP2A)

GALERIE HASY - 21, Grande Rue

GWENOLA FURIC "PROLOGUE"

Du samedi 29 mai au dimanche 27 juin

Les samedis et dimanches 10h-12h30 / 16h-18h30 ☎ Sur rendez-vous au 06 64 84 06 01 - contact@hasy.fr € Entrée libre

Association Hasy

MUSÉE B. BËSCH - 35, rue François Bouguin

PEINTURES ET SCULPTURES AU FÉMININ

À l'ouverture des lieux culturels, jusqu'au 27 juin

Sculptures de : Judith Devaux, Chésade, Marie-Pierre Weinhold. Peintures de : Diana Barrault. Artiste peintre en résidence : Margaux Desombre.

Du mardi au dimanche 10h-12h30 / 14h-18h30

€ Entrée libre

> Expo visible sur @MuseeBernardBoesch

Musée géré par la Ville de La Baule

SALLE M. BAUDRY - Rue du Maréchal Joffre

LE POULIGUEN EXPOSE - Peinture, sculptures

Du vendredi 9 au dimanche 25 juillet

Tous les jours 10h30-12h30 / 16h30-19h

€ Entrée libre

Atelier Pouliguennais des marais (APM)

COVID-19 : DES MESURES ADAPTÉES À CHAQUE ÉVÉNEMENT



Port du masque obligatoire



Gel hydroalcoolique à disposition



Places assises distancées



Nombre de personnes limité

Avril

DIMANCHE 25 AVRIL

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE - En comité restreint Hommage aux victimes et héros de la Déportation.

11h ☎ Monument aux Morts, quai Jules Sandeau
Ville du Pouliguen / Associations d'anciens combattants

LUNDI 26 AVRIL

DON DU SANG

Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

16h-19h ☎ Salle André Ravache

Association des donneurs de sang bénévoles de la Presqu'île

Mai

SAMEDI 8 MAI

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration de la fin de la guerre 1939-1945.

11h ☎ Monument aux Morts, quai Jules Sandeau

Ville du Pouliguen / Associations d'anciens combattants

DIMANCHE 9 MAI

VIDE-GRENIERS

9h-18h ☎ Place des Cirques € 12 € les 3 ml

☎ Inscriptions auprès de l'Office de tourisme au

02 40 24 34 44 - monneraieannie@gmail.com

Association musicale Farandole

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9 MAI

VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 MAI

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MAI

STAGES D'AQUARELLE

11h-18h30 ☎ Inscriptions et renseignements :

Gilles Brunerie au 06 22 60 30 77

Association pour la promotion des arts et des artistes (AP2A)

DU JEUDI 13 AU SAMEDI 15 MAI

RALLYE PÉDESTRE EN FAMILLE

À la découverte du Pouliguen.

De l'Office de tourisme à la chapelle Saint-Julien Sainte-Anne, partez en famille à la découverte des énigmes du Pouliguen !

- Récupérez votre feuille de route : le jeudi 13 mai, 10h30 - 13h / 16h - 18h, ou le vendredi 14 mai, 10h30 - 13h ☎ Chalet, quai Jules Sandeau.
- Rapportez votre questionnaire le samedi 15 mai, 15h - 18h ☎ Chalet, quai Jules Sandeau € Gratuit

Petit cadeau offert

Organisé par le Comité municipal des fêtes, l'Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) et Les Greniers de la mémoire, en partenariat avec la Ville du Pouliguen

DU SAMEDI 22 AU LUNDI 24 MAI

OUVERTURE D'ATELIERS D'ARTISTES

Au Pouliguen, quatre ateliers ouvriront leurs portes, vous permettant de découvrir de multiples artistes.

11h-19h ☎ Sur la Presqu'île

Contact : association.ateliersdartistes@gmail.com

Plus d'infos : www.ouvertureateliersdartistes.com

Association ateliers d'artistes

DIMANCHE 30 MAI

VIDE-GRENIERS

8h-17h ☎ Place des Cirques € Tarif : 12 € le ml

☎ Inscriptions obligatoires : 06 74 51 06 66

apelsaintemarielepouliguen@hotmail.com

Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Marie

Juin

DIMANCHE 6 JUIN

MATINÉE CIRCULATION DOUCE

À vélo, en trottinette, en roller... Venez profiter de la Grande Côte sans voitures.

Aller sur la route (depuis la Pointe de Penchâteau vers la Baie du Scall) et retour sur la piste cyclable.

9h-12h30 ☎ Sur la Grande Côte

Plus d'infos : voir page 14 du magazine

Ville Le Pouliguen

SAMEDI 12 JUIN

VIDE-GRENIERS

7h - 18h ☎ Bois € 5 € le ml ☎ Inscriptions auprès de l'Office de tourisme au 02 40 24 34 44

Association Scenez'bulles

VENDREDI 18 JUIN

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle.

11h ☎ Devant l'Hôtel de Ville

Ville du Pouliguen / Associations d'Anciens Combattants

SAMEDI 19 JUIN

BASKET-BALL • OPEN PLUS 3x3

En plus de la compétition officielle, de nombreuses animations seront au programme : initiation et tournoi de basket scolaire inclusif, basket-santé, handibasket, beach-basket sur la plage du Nau, tournoi des partenaires, Open Plus 3x3 Juniorleague (15-18 ans).

Plus d'infos : page 17 du magazine.

L'Open Plus 3x3 du Pouliguen est proposé par la Ligue des Pays de la Loire de basket-ball, en co-organisation avec le Comité départemental de basket-ball de la Loire-Atlantique, la Ville du Pouliguen, ainsi que le club Espérance Mouette Basket Club (EMBC)

À noter

DES ANIMATIONS SUR LE LITTORAL SERONT PROGRAMMÉES EN PARTENARIAT AVEC LE CPIE LOIRE-OCÉANE.



Les thématiques suivantes seront abordées :

- la qualité de l'eau et la biodiversité sur l'estran ;
- la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- les effets du changement climatique sur l'érosion côtière ;
- « Entre falaises et laisses de mer ».

Plus d'infos : www.lepouliguen.fr ou www.cpie-loireoceanne.com (Rubriques « Agenda »)

[f](https://www.facebook.com/VilleLePouliguen) [i](https://www.instagram.com/VilleLePouliguen) [t](https://www.tiktok.com/@VilleLePouliguen) #VilleLePouliguen

LUNDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Artistes, envoyez votre candidature avant le 10 mai à communication@mairie-lepouliguen.fr

🕒 18h 📍 Dans toute la ville.

Plus d'infos : voir page 19 du magazine.
Ville du Pouliguen

SAMEDI 26 JUIN

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE DE VOILE

Site de sport nature labellisé par le Département

Le Cercle Nautique La Baule-Le Pouliguen-Pornichet, propose gratuitement des baptêmes en dériveurs, catamarans, planches à voile et quillards de sport.

🕒 13h-18h 📍 77, rue François Bougouin

📞 Inscriptions et renseignements : 02 40 42 32 11

Cercle Nautique La Baule-Le Pouliguen-Pornichet (CNBPP)

Juillet

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET

SALON DES ARTISANS D'ART

🕒 10h-19h 📍 Salle André Ravache € Entrée libre

Office municipal de la culture et des loisirs (OMCL)

JEUDI 8 JUILLET

DON DU SANG

Inscriptions sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

🕒 9h30-12h30 📍 Salle André Ravache

Association des donneurs de sang bénévoles de la Presqu'île

VENDREDI 9 JUILLET

LES SOIRÉES DU BOIS avec "Oulala Jazz Band"

Pop, rock et variétés contemporaines.

🕒 21h 📍 Dans le bois € 2,5 €

Comité municipal des fêtes

LUNDI 12 JUILLET

CHASSE AU TRÉSOR

À travers la ville, partez en famille à la recherche du trésor magique du Pouliguen !

🕒 14h30-17h30 📍 Départ dans le bois € Gratuit

Ville du Pouliguen

LES SOIRÉES DU BOIS avec le groupe "Mishowcho"

La troupe manie l'art du transformisme avec fantaisie et humour.

🕒 21h 📍 Dans le bois € 2,5 €

Comité municipal des fêtes

BALADES NAUTIQUES À BORD DE LA CHALOUPÉ SARDINIÈRE

Embarquez et découvrez les sensations
d'une navigation à bord de ce vieux gréement



Premières sorties les vendredi 9 et dimanche 11 juillet

📞 Renseignements : Office de tourisme, 02 40 24 34 44

Association La Chaloupe Sardinière "POULLIGWEN"

MARDI 13 JUILLET

LES MARDIS DES HALLES avec le duo "Sweetlife"

Musique électro.

🕒 21h 📍 Halles € Gratuit

Les commerçants des halles

FEU D'ARTIFICE

🕒 23h 📍 Plage du Nau

Ville du Pouliguen

MERCREDI 14 JUILLET

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

🕒 11h 📍 Monument aux Morts, quai Jules Sandeau

Ville du Pouliguen / Associations d'Anciens Combattants

MARCHÉ NOCTURNE ARTISANAL

🕒 19h-23h 📍 Quai Jules Sandeau

Plus d'infos : voir page 19 du magazine.

Ville du Pouliguen

BAL avec le groupe "Galaxie"

🕒 21h 📍 Dans le bois € Gratuit

Comité municipal des fêtes

